

EnigMATHum Cahier des charges ...



... pour la réalisation de vidéos courtes mettant en scène une curiosité mathématique.

Cette action s'inscrit toujours dans le cadre de la semaine des mathématiques 2022 qui se déroulera du 7 au 14 mars 2022, la date de dépôt des vidéos est placée après ce temps fort, soit le 30 avril 2022.

L'importance réaffirmée de l'oral tant dans les contenus des programmes que dans les cursus scolaires invite les enseignants à reconsidérer sa place dans leur pédagogie. C'est pourquoi, nous souhaitons utiliser l'opération « enigmathum » pour vous inviter à produire une vidéo présentant une curiosité mathématique : une énigme, un problème, un contenu mathématique, l'explicitation d'une démonstration ou d'une résolution, une problématique, etc., pour travailler et valoriser la mise en situation de présentations orales réalisées par des élèves

Les incontournables du projet

- Les élèves sous la conduite de professeurs volontaires sont invités à réaliser des vidéos courtes de 3 minutes maximum qui mettent en scène les mathématiques.
- On encourage à ce que la production vidéo s'inscrive (mais ce n'est pas obligatoire) dans le thème de la semaine des mathématiques : « **Mathématiques en forme(s)** ».
Cet exemple autour de l'architecture pourra peut-être vous inspirer : <http://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?article1084>
- Cette démarche, qui doit permettre le développement et l'acquisition de nombreuses compétences mathématiques et oratoires, pourra être proposée à tous les écoliers, collégiens et lycéens de l'académie.
- La banque de vidéos ainsi constituée sera accessible pour les professeurs qui le souhaitent dans le cadre de l'accompagnement de l'oral en mathématiques.
- Les vidéos seront visionnées par un jury académique qui en sélectionnera certaines (quelques critères de sélection : qualité et précision de l'expression orale, clarté du propos, engagement dans la parole, force de conviction, compétences argumentatives, humour, originalité, concordance avec le thème de la semaine des mathématiques, ...) afin qu'elles soient mises en avant sur la partie mathématique du site académique ; elles seront éventuellement relayées sur le fil « twitter » de l'académie de Poitiers.
- Voici les productions primées réalisées de 2018 à 2021 :
<http://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?rubrique181>
Vous pouvez retrouver l'ensemble des productions sur le blog :
<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/enigmathum/>

Le calendrier

- Du 5 octobre 2021 au 30 avril 2022 : réalisation des vidéos et envoi de ces dernières au jury académique via un blog : <http://blogpeda.ac-poitiers.fr/enigmathum/>
- Temps fort de production pendant la semaine des mathématiques.
- Le vendredi 06 mai 2022 : examen des vidéos par le jury académique.
- A partir du 13 mai 2022 : transmission de la « banque » de vidéos dans les établissements et publication éventuelle de certaines d'entre elles sur le site académique et sur le fil « twitter » de l'académie de Poitiers.

La vidéo

- L'objectif est donc pour les élèves de construire une vidéo mettant l'accent sur l'oral en Mathématiques sous forme d'une énigme, d'un problème, de l'exposé d'un contenu mathématique, ...
- La vidéo devra permettre de comprendre clairement la nature du sujet.
- Les outils mathématiques mis en jeu pour sa résolution devront rester dans le cadre d'un niveau ou d'un cycle bien identifié.

- À ce sujet, il est tout à fait envisageable que des élèves d'un niveau proposent cette curiosité mathématique à des élèves d'un niveau différent du leur.
- Il est bien sûr possible de s'inspirer d'énigmes, de problèmes existants, de sujets abordés en mathématiques tels que les approfondissements proposés dans les programmes. Il conviendra alors de citer les sources utilisées. Dans le cas d'une création, on pourra mentionner les éléments de documentation et d'inspiration qui ont pu servir à la conception de la présentation.

Méthodologie

- Les lieux de tournage dans l'établissement sont à privilégier.
- L'utilisation d'un « smartphone » est une solution simple qui peut être adoptée (dans le cadre des règlements intérieurs des établissements pour les collèges) en prenant une seule prise.
- On s'attachera néanmoins à soigner la mise en scène afin d'obtenir une vidéo attractive. On ne demande pas forcément la réalisation d'une vidéo d'une qualité exceptionnelle, mais on pourra, si on le souhaite, s'inspirer du « Padlet » suivant réalisé par M. Xavier GARNIER, professeur de mathématiques au Lycée Pilote Innovant International qui donne des conseils et des ressources sur le sujet :
https://padlet.com/Xavier_Garnier/videosmartphone
- On pourra également s'inspirer du document suivant (méthodologie "film de poche") :
http://www.benoitlabourdette.com/IMG/pdf/2010_journal_de_l_animation_dossier_telephone_portable.pdf
- La vidéo sera fournie au format « .mp4 ». Voici un logiciel qui pourra vous aider dans cette conversion de format : <http://ww2.ac-poitiers.fr/matrice/spip.php?article505>
- Le film pourra comporter en outre un titre, une courte présentation écrite, voire un générique de fin qui présentera les sources utilisées.

Le droit

- Le professeur devra s'assurer d'obtenir les droits à l'image et de la voix des élèves figurants dans la vidéo. À cet effet, nous joignons à ce cahier des charges un modèle facilitant la collecte de ces droits.
- Par ailleurs, si la vidéo comporte une musique, il faudra aussi s'assurer des droits d'auteur. On pourra se reporter au « Padlet » de M. GARNIER qui indique comment se procurer des musiques libres de droit.

Les modalités de dépôt des documents

- Aller sur le blog du projet : <http://blogpeda.ac-poitiers.fr/enigmathum/>
- Cliquer sur le lien "*Inscription*" pour s'inscrire sur le site.
- Saisir un identifiant et une adresse mail **académique** puis valider la saisie.
- Valider l'inscription en cliquant sur le lien inclus dans le message reçu dans la boîte académique correspondante.
- Se connecter au blog avec l'identifiant et le mot de passe reçus.
- Cliquer le bouton "*Déposez votre énigme*" apparu après la connexion.
- Dans le champ « Titre de la vidéo », renseigner le nom de la vidéo sous la forme Niveau_Nom.mp4. Exemples : cycle4_cubes.mp4, lycee_banque.mp4

Si vous avez plusieurs énigmes, il suffit de répéter l'opération. Attention cependant, une fois que les documents sont déposés, vous ne pouvez plus y retourner pour le modifier.

- Compléter le formulaire (saisir le titre de l'énigme et déposer les différents documents) puis valider.

Formulaire de dépôt

Titre de la vidéo *

Informations sur la vidéo *

Aucun fichier sélectionné.

Votre vidéo (format .mp4) *

Aucun fichier sélectionné.

Restant

à votre disposition pour tout soutien ou précision que vous jugeriez utile, nous espérons que vous souhaiterez vous investir dans ce projet et nous vous remercions de ce qu'il vous sera possible de mettre en œuvre.

L'Inspection Pédagogique Régionale de Mathématiques.